République française Département des Hautes-Pyrénées

COMMUNE D'ADE

Séance du 06 avril 2023

Membres en exercice :

Date de la convocation : 31/03/2023

14

L'an deux mille vingt-trois et le six avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOYA.

Présents: 13

Présents: Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS.

Votants: 14

Sabine DAMBAX-RODRIGUES. Sandrine MILLET. BOURDIEU, Manuel DUARTE, Xavier DUPUIS, Sofia GAZZOLA, Davy

Pour: 14

GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.

Représentés : Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO par Maryline

Contre: 0

CARASSUS. Excusés: .

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance : Mathilde BOURDIEU.

Objet: ONF: Programme d'actions 2023 - Forêt communale d'Adé - DE_007_2023

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, informe l'Office National des Forêts que, au vu du programme remis pour l'année 2023, une partie des travaux présentés a été retenue soit :

Travaux Sylvicoles:

- parcelle 1.b pour 6 841.90€ HT,

- parcelle 9.a pour 5 369,00€ HT,

- parcelle 15.c pour 3 613,40€ HT.

Opérations sur limites et parcellaires : pour 3 491,00€ HT.

Montant estimatif des travaux : 19 315,30 € HT soit 21 246,83 TTC.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le Maire, Jean-Marc BOYA.

Le secrétaire de séance, Mathilde BOURDIEU